

10.

G-555
-9

DISSERTATION
SUR
L'ÉQUITATION
ET
LE MANIEMENT DES ARMES A CHEVAL.



A. Müller

PARIS,
ANGELIN ET POCHARD, LIBRAIRES POUR L'ART MILITAIRE, RUE DAUPHINE, N°. 9.

1821.

10.

Vint

Equitation militaire.

6 pts

DISSERTATION
SUR
L'ÉQUITATION
ET
LE MANIEMENT DES ARMES
A CHEVAL.

DISSERTATION

sur

~~~~~

SENLIS,

Imprimerie de TREMBLAY, Imprimeur de S. A. S. M<sup>gr</sup>. le Duc de BOURBON.

~~~~~

LE MANIÈREMENT DES ARMES

A CHEVAL.

17. 24940

DISSERTATION

SUR

L'ÉQUITATION

ET

LE MANIEMENT DES ARMES A CHEVAL,
SUIVIE D'UN EXAMEN CRITIQUE DE LA CAVALERIE
ANCIENNE ET MODERNE,

1663, 8/1179

*Par ALEXANDRE MULLER, Officier de Cavalerie, auteur
de l'Escrime à cheval et d'un Mémoire sur les armes de la
Cavalerie, &c., &c.*



PARIS,

ANCELIN ET POCHARD, LIBRAIRES POUR L'ART MILITAIRE, RUE DAUPHINE, N° 9.

1821.

D I S S E R T A T I O N

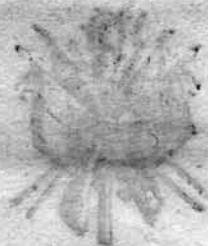
S U R

L'ÉQUITATION

ET

LE MANÈMENT DES ARMES À CHEVAL
SUIVIE D'UN EXAMEN CRITIQUE DE LA CAVALLERIE
ANCIENNE ET MODERNE

Par M. ALEXANDRE MULLER, Officier de Cavalerie, auteur
de l'Essai sur le cheval et des Mémoires sur les armes de la
Cavalerie, &c. &c.



P A R I S,

ANGELIN et FOCHARD, Libraires pour l'art Militaire, aux Dardanes, N. 2.

1822

LETTRE

A

SON EXCELLENCE

LE MINISTRE DE LA GUERRE.

MONSEIGNEUR,

J'AI l'honneur de vous adresser une dissertation sur l'art de combattre à cheval.

En me livrant à ce travail, j'ai eu l'intention d'être utile. Votre Excellence, dont le mérite égale la gloire, jugera si j'ai atteint mon but. Heureux si mes efforts peuvent me mériter sa bienveillance et son suffrage! Heureux si mes vues lui paraissent dignes de quelque attention!

Mais permettez, MONSEIGNEUR, que je fixe de nouveau le souvenir de Votre Excellence sur le rapport avantageux rendu

de ma Théorie sur l'escrime à cheval, par un comité spécial des Inspecteurs-Généraux de Cavalerie.

Déjà, par les soins et de son Excellence le Duc de Feltre et du Maréchal Gouvion-Saint-Cyr, cette théorie a été adoptée dans 18 régiments. Il est réservé à Votre Excellence de l'introduire dans toute l'armée.

Je suis avec un profond respect,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE EXCELLENCE,

*Le très-humble et très-obéissant
serviteur,*

Alexandre Muller.

ERRATA.

~~~~~

| <i>Pages.</i> | <i>Lignes.</i> |                | <i>Lisez</i>   |
|---------------|----------------|----------------|----------------|
| 2             | dernière       | pluspart       | plupart.       |
| 6             | 13             | raudou         | randon.        |
| 8             | 4              | ses animaux    | ces animaux.   |
| 15            | 22             | la regretter   | le regretter.  |
| id.           | dernière       | des cérémonies | de cérémonies. |



---

ERRATA

1877

| Pages | Lignes | Lignes | Pages |
|-------|--------|--------|-------|
| 2     | 1      | 1      | 2     |
| 6     | 13     | 13     | 6     |
| 8     | 4      | 4      | 8     |
| 13    | 22     | 22     | 13    |
| 14    | 1      | 1      | 14    |

---

III

---

DISSERTATION  
SUR  
L'ÉQUITATION

ET

LE MANIEMENT DES ARMES A CHEVAL;  
SUIVIE D'UN EXAMEN CRITIQUE DE LA CAVALERIE  
ANCIENNE ET MODERNE.

---

**L**A CAVALERIE est un tout composé d'hommes et de chevaux.

Sa force constitutive et intrinsèque est le résultat de la combinaison des facultés naturelles de l'homme et du cheval; ces facultés dans l'une et dans l'autre sont la force et l'adresse.

L'expérience a démontré qu'on pourrait tirer pour la guerre le plus grand parti de ces qualités, développées et perfectionnées par l'art.

Cet art consiste dans une juste combinaison de l'équitation et de la manière de se servir du sabre, qui est l'arme par excellence du cavalier, et celle dont il fait le plus fréquent usage à la guerre.

L'homme uni à son cheval, ne forme avec lui qu'un seul tout: il en décide et règle tous les mouvemens par l'art de l'équitation; il devient un Centaure.



Mais l'équitation, quoique d'une utilité absolue pour le soldat Cavalier, ne doit pas se considérer comme le seul, l'unique objet de son étude; elle ne doit au contraire s'envisager que comme le complément ou le moyen de bien et utilement se servir de ses armes. L'équitation et le maniement du sabre ou de la lance sont, pour lui, deux choses inséparables. Il faut qu'à la fois, il soit maître de son cheval, capable d'en fixer tous les mouvemens, et que son arme devienne dans sa main, un rempart pour son corps contre les coups de son ennemi et un moyen certain de l'attaquer, ou le repousser avec avantage.

Cette opinion, nous le savons, sera contestée par bien des gens qui ne veulent pour le soldat que l'équitation. Plus maîtrisés par l'habitude que par la raison, une bonne tenue est tout à leurs yeux, comme si un jour de combat était un jour de parade. La victoire est le prix du sang: et c'est véritablement l'obtenir que de perdre peu de soldat et d'en détruire beaucoup à l'ennemi. Or, peut-on espérer cet avantage, si le Cavalier soldat ne possède des connaissances telles de son arme, qu'il s'en serve toujours utilement dans sa défense, comme dans l'attaque. Nous ne craignons donc pas de soutenir que le maniement des armes est inséparable de l'équitation, et que l'équitation seule est suffisante pour une bonne Cavalerie. Les principes que nous cherchons à établir sont fondés sur une longue expérience et tendent à perfectionner un art encore dans l'enfance et pour ainsi dire inconnu dans nos troupes. Encore une fois le Cavalier ne peut rien contre son ennemi, si, à l'art de bien guider son cheval, il ne sait encore mieux se servir de son sabre ou de sa lance.

Nous pourrions aisément prouver que les moyens employés jusqu'à ce jour pour former notre cavalerie, sont aussi imparfaits qu'impuissans. Dans l'art de la guerre nous avons été les maîtres de l'Europe; tous les peuples ont suivis la pluspart de nos principes,

*insuffisante*

mais aucun, jusqu'à ce jour, n'a été tenté d'adopter nos principes sur l'équitation.

A entendre nos Écuyers, la vie de l'homme n'est pas assez longue pour se perfectionner dans l'art de conduire un cheval. Il est aisé de sentir combien, appliqué au soldat, ce principe serait faux, et combien il le découragerait si l'on était tenté de l'admettre.

Il est évident que l'on doit avoir, pour l'équitation militaire, des principes particuliers et différens de ceux de l'équitation civile.

L'opinion de M. le chevalier de Boisdeffre, est » que le cavalier doit savoir porter son cheval en avant, l'accélérer dans sa vitesse, l'arrêter, le reculer, le porter à droite et à gauche, et enfin le redresser lorsqu'il est de travers. » *Le reste (dit-il) de l'équitation n'a pas même le mérite de la difficulté vaincue.*

» Pour voler au combat il suffit qu'un guerrier

» Soit homme de cheval et non pas Écuyer. » ( \* )

Dans un siècle où tout marche d'un pas rapide au perfectionnement dans les arts comme dans les sciences; après vingt-cinq années d'une guerre à jamais mémorable par tant de brillans faits d'armes, il serait à desirer que le gouvernement, si empressé à profiter de l'expérience des braves qui conduisirent si souvent nos armées à la victoire dans toute les parties du monde, leur demandât un nouveau service: ce serait de réunir des hommes expérimentés dans l'arme de la Cavalerie, pour rédiger des principes d'équitation purement militaire.

Ces principes auraient pour but de faciliter au cavalier l'usage des armes dont il se sert à la guerre, et surtout de lui permettre

---

( \* ) *Poème dilactique et militaire*, par Millet, page 58.

de tirer le plus grand avantage possible du maniement du sabre, arme favorite du Cavalier Français.

Sachons distinguer le Cavalier soldat, du Cavalier écuyer; le soldat doit être équilibriste, et non automate. L'équitation lui doit offrir les moyens de s'approcher ou de s'éloigner de son ennemi, soit pour lui porter des coups, soit pour éviter les siens.

L'offensive et la défensive du Cavalier exigent de lui qu'il se tienne tantôt sur une fesse, tantôt sur l'autre, pour pouvoir combattre à dextre ou à sénestre, surtout contre la bayonnette.

Il faut que le Cavalier tourne son corps en arrière à gauche et en arrière à droite, non seulement pour pouvoir repousser les attaques, mais pour combattre encore en fuyant.

Aussi redoutable dans sa retraite que dans la charge, il faut qu'il fuie comme le Parthe, pour combattre encore.

Sachons que le cheval a une colonne d'air à parcourir pendant le galop, et que c'est ici que le Cavalier doit pencher son corps en avant.

En diminuant sa face, le Cavalier accélère la vitesse du cheval et il évite lui-même le projectile; son moral est moins frappé du danger qui le menace, et il est plus redoutable à l'ennemi.

Je sais que les Écuyers modernes ont proscrit la mobilité si utile à la Cavalerie. Il y en a certainement dans le nombre que l'expérience a mis à même de pouvoir mieux faire, mais la crainte ou l'intérêt les a réduits au silence.

*Veritas odium parit.* La vérité engendre la haine. Elle nous donne des ennemis. Mieux que personne, je le sais, puisque j'en suis victime. Mais je n'en continuerai pas moins de faire la guerre à l'ignorance. L'homme ne doit connaître que la vérité. C'est ainsi qu'il sert son ROI et son pays. Au reste, pour ôter toute singularité à mes idées, qu'il me soit permis de citer Xénophon.



M. Dupaty de Clam, dans ses ouvrages sur l'équitation, nous a donné une traduction d'un traité de Cavalerie de ce célèbre Grec, dont voici un passage.

» Il faut parler de la manière dont l'homme doit être placé  
 » dans ces violens exercices. Lorsque le cheval s'échappe de la  
 » main, il doit porter le corps en avant; il chargera moins son  
 » cheval, et sera moins fatigué lui-même. L'arrêtant au contraire  
 » il se mettra en arrière pour lui résister davantage, en sautant  
 » une fausse, en courant, en montant on fera bien de prendre  
 » une poignée de crins, afin de ne pas augmenter la difficulté  
 » du terrain, en se tenant à la bride. En descendant au contraire,  
 » il faut se soutenir et travailler de la main de peur de faire  
 » une chute horrible. Il est bon d'exercer son cheval dans toutes  
 » sortes de terrains pendant plus ou moins de temps; le cheval  
 » aime à varier le lieu de son exercice. Ce changement le dissipe  
 » et lui plaît; et comme il est nécessaire que le cheval soit  
 » adroit également partout, il faut le mener à la chasse, dans  
 » tous les terrains, en poursuivant la bête.

» Si on n'a pas cette commodité on peut y suppléer. Ainsi  
 » deux Cavaliers se concertent ensemble, de manière que l'un  
 » fuit à toute bride en se retournant quelque fois pour lancer le  
 » javelot, tandis que l'autre le poursuit avec la lance en avant.  
 » Lorsqu'ils sont à une bonne distance, ils cherchent à se frapper  
 » en lançant le trait. Ils doivent aussi s'exercer à se tirer l'un  
 » l'autre, et à se pousser rudement pour se faire tomber de cheval;  
 » par là ils apprendront à traiter ainsi l'ennemi. Celui qu'on cherche  
 » à démonter doit pousser son cheval contre l'autre; par là il  
 » culbutera son adversaire, et se mettra lui-même en sûreté. Qu'un  
 » Cavalier sache quand une troupe engage l'escarmouche, qu'il  
 » doit poursuivre jusqu'au gros de l'ennemi, et se retirer vers les  
 » siens; comme aussi qu'il faut aller à toute bride lorsqu'il est encore

» loin de l'ennemi, et retenir son cheval à mesure qu'on en  
 » approche. En suivant ces conseils, il sera redoutable à l'ennemi,  
 » et il se mettra à l'abri des coups. Car c'est un don des Dieux  
 » fait aux hommes de pouvoir s'instruire en parlant. »

Il résulte de ce qui précède 1°. Que le Cavalier doit être mobile dans les combats où il n'est pas toujours le maître de sa position, et où il peut avoir à faire à plusieurs adversaires à la fois. 2°. Que l'équitation militaire doit être considérée comme un moyen adhérent au maniement des armes. Vainqueur ou vaincu, c'est le sort des combats ! Nous sommes l'un ou l'autre ; mais toujours les armes à la main. 3°. Que l'équitation militaire doit être en rapport avec l'emploi de chaque arme. Par exemple : le Lancier est redoutable par le raudou, le Cuirassier par sa violence, et la Cavalerie légère par son extrême mobilité.

J'observerai encore que le Cavalier éprouve une grande difficulté à faire usage de ses armes à feu ; il faut que l'équitation sache vaincre les obstacles du soubresaut, afin que le Cavalier soit à même de tirer avec justesse et précision.

M. le comte de la Roche-Aymon a traité cette partie avec toutes les connaissances de l'art ; il a indiqué le mal et le remède. Ses observations sont le fruit d'une longue expérience.

( *Voyez troupe légère.* )

C'est en vain que l'on parcourt l'histoire des peuples qui brillent sur la terre, pour y trouver une Cavalerie parfaite et aussi formidable qu'elle serait susceptible de le devenir par une juste combinaison de l'équitation et du maniement des armes.

En remontant à l'histoire de la Cavalerie grecque et persane, on voit qu'elle n'était pas aussi redoutable que celle des Romains, parce qu'elle était moins habile au maniement des armes : après la défaite de Cyrus, Xénophon disait à ses dix mille, en par-

lant de la Cavalerie persanne, » Si quelqu'un s'étonne de la multitude de leur Cavalerie, voyant que nous n'en avons point, » qu'il sache que dix mille chevaux ne sont autre chose que dix » mille hommes, car le cheval ne mord ni ne rue dans les combats ; ce sont les hommes qui gagnent et qui perdent les batailles ; » nous combattons bien plus sûrement que les Cavaliers, car ils » ont non-seulement peur de nous, mais encore de tomber ; » d'ailleurs, on frappe bien plus fort à pied qu'à cheval, et l'on » assène mieux son coup. Ils n'ont qu'un avantage que nous leur » laissons, celui de pouvoir mieux fuir.

Dans des temps postérieurs, on vit la Cavalerie de Tygrame, bardée de fer et armée de lances, fuir devant une poignée de fantassins de Lucullus.

La Cavalerie Numide, bien exercée, a joué un grand rôle. Le Parthe faisait une guerre cruelle à l'infanterie romaine ; Crassus en fut victime, et Marc-Antoine trouva les moyens de leur résister par une juste combinaison de l'armure avec la tactique.

César appelait la Cavalerie gauloise une bande de téméraires, parce qu'elle se présentait presque nue au combat.

On s'aperçoit bien par ce faible récit, que la Cavalerie dont je viens de parler ne peut plus servir de modèle à la Cavalerie moderne. Elle ignorait le moyen de combattre à cheval, l'arme blanche ne pouvant faire aucun effet sur des hommes couverts d'armes défensives ; l'accoutrement des chevaux étant défectueux, le combat à cheval finissait toujours par un combat à terre.

Le principal objet des généraux de l'antiquité était de dompter les chevaux.

Ils s'aperçurent que le Cavalier était un homme artificiel, et que pour l'approcher de l'ennemi, il était indispensable de familiariser son cheval avec le bruit et le fracas des armes.



Persée, pour habituer les chevaux aux éléphants, en fit construire en bois, il y faisait entrer des hommes pour les agiter et faire du bruit; c'est ainsi qu'il parvint à dompter la frayeur qu'inspirait ses animaux.

Tous ceux qui ont lu Polien, doivent avouer que cet auteur rapporte des choses admirables à se sujet.

La difficulté de former une bonne Cavalerie a été sentie par les Romains, et de là ils ont conclu que la Cavalerie pouvait bien terminer, mais non décider un combat. Néanmoins ils ont employé tous les moyens connus de leur temps, pour la rendre redoutable; et en effet leurs exercices admirables sont mêmes venus jusqu'à nous.

Leur grande maxime était d'éviter les *images*, et de ne pratiquer d'autres exercices que ceux qui étaient relatifs aux combats individuels, toujours appuyés sur cet axiôme, que les grandes parties composent le grand tout.

L'exercice préparatoire du Cavalier, commençait par le cheval de bois. Après les premières notions sur l'équitation, on y apprenait le maniement des armes en offensives et défensives, l'art de se mouvoir, d'asséner et de combattre.

Les exercices de la Cavalerie en masse, étaient toujours en rapport avec le choc et la violence. Elle combattait d'escadron à escadron; elle attaquait les lignes et les colonnes d'infanterie; elle perçait des chaînes; elle formait des phalanges carrées, des rhombes et des coins avec la plus grande célérité; elle passait les fleuves les plus rapides, toujours sur ses chevaux, et pour habituer ces animaux au bruit du combat, on allumait de grands feux, en poussant des cris épouvantables, la Cavalerie traversait les flammes et la fumée, enfin tous ces exercices représentaient des combats où le sang n'était pas répandu.

Passons maintenant à l'examen de la Cavalerie turque, examinons la *supériorité réelle* de cette Cavalerie sur toutes les troupes à cheval de l'Europe.

Je dis supériorité réelle, parce que la plupart des auteurs ont attribué cette supériorité à la forme et au maniement de leur sabre. Je prouverai donc, non-seulement que ces auteurs se sont trompés, mais encore que cette supériorité est illusoire.

La bonne Cavalerie turque, telle que les Spahis, les Zébésis, les Segbans et Monlagis, a le corps couvert d'une cuirasse, ou d'une cotte de maille, qui la préserve de l'atteinte de l'arme blanche, ce qui donne nécessairement à cette Cavalerie une grande assurance dans les combats; une force, une énergie qui augmentent par cela seul que le danger est moins grand. Car, il ne faut pas se le dissimuler, la vue d'un péril certain ne laisse pas d'intimider le plus brave et de le priver de presque tous les moyens qu'il déploierait, si, à ses yeux, son courage ne devait être impuissant. Cette réflexion devient plus imposante, surtout pour l'homme qui a reçu une bonne éducation.

C'est une chose remarquable que les Asiatiques et les Orientaux ont conservé l'armure défensive, tandis que les Européens l'ont abandonnée.

Dans la campagne d'Égypte, le général Lasalle s'apercevant de cet avantage, fit dépouiller les morts de leur cotte de maille et en couvrit le corps de ses Chasseurs; par ce moyen il parvint à faire face à l'ennemi.

Ainsi que les Mamelucks, les Asiatiques et les Orientaux passent leur temps à s'exercer dans la plaine, à la course et au saut, cherchant à manier leurs armes sans autre règle que leur volonté. La plupart de ces Cavaliers sont propriétaires de leurs chevaux, et pour ainsi dire élevés avec eux, il sont habitués à

leur donner des soins ; intéressés d'ailleurs à leur conservation , ils emploient tous les moyens de bien les entretenir.

Voilà sans doute le Cavalier qui a inspiré au poète Français ces beaux vers :

- » J'ai nourri de ma main ce coursier généreux,
- » Qui devance les vents, ou qui vole avec eux ;
- » Que pour l'Arabe exprès, la nature a fait naître
- » L'ami, le compagnon, le trésor de son maître ;
- » A toute heure, en tout lieu, lui prêtant son appui ;
- » Qui couche sous sa tente et combat avec lui.

( Ducis. *Aboufar*, Trag. )

La Cavalerie turque mérite encore de fixer notre attention, par son système de déploiement devant l'ennemi ; elle se disperse et s'écarte dans toute la plaine ; elle entoure toute la ligne ; elle escarmouche, caracole, harasse et fatigue l'ennemi ; elle l'entraîne dans un mauvais terrain, et quand elle voit sa ligne ébranlée, elle se précipite dessus comme un essaim de guêpes : le sabre à la main, elle achève de le rompre et de le mettre en déroute.

Nul doute que l'armure défensive stimule le courage de la Cavalerie ; elle lui permet de déployer sa masse et d'abandonner le Cavalier au combat individuel. Il est encore à observer que la masse déployée souffre moins par le feu de l'ennemi, et que tous les bras de la troupe sont mis en action.

Notre Cavalerie, au contraire, est enchaînée au système des masses ; il n'y a que le premier rang qui puisse combattre ; mais d'une manière embarrassée ; de là cette conséquence que, par des charges successives et simultanées, sur huit Cavaliers, il n'y en a qu'un aux prises avec l'ennemi, tandis que les autres ont les bras ployés. Voilà la supériorité réelle de la Cavalerie turque. Si la nôtre n'est pas sur la même ligne, c'est qu'elle n'est pas ins-



truite au maniement de l'arme blanche, et qu'elle est privée de l'armure défensive. ( 1 ) Car, si elle réunissait cette double qualité, elle serait la première Cavalerie d'Europe.

Que l'on cesse donc à la fin de nous vanter l'escrime et la forme des sabres turcs. Leur escrime n'est pas une méthode raisonnée, leurs sabres courbes sont peu propres à la défensive, et ceux qui nous assurent, que les Turcs s'exercent à couper des Cachemirs à coups de sabres, n'ont peut-être pas vu bien clair : nul doute que la beauté des Cachemirs a tellement ébloui les yeux de ces auteurs, qu'ils n'ont pas été à même d'examiner leur méthode d'escrime. Que le Cavalier Turc se dépouille de son armure défensive et de ses larges vêtemens, qu'il se mette avec son sabre, en champ-clos, avec le Cavalier Français, et l'on verra qui des deux mordra la poussière.

La Cavalerie française, toute différente de la Cavalerie turque, se présente nue au combat; elle est armée d'un sabre dont elle n'a jamais appris le maniement. On enseigne au Cavalier le jeu du fleuret, qui ne peut avoir aucune analogie avec son arme principale.

Un homme est souvent parvenu à l'âge où il devient soldat sans avoir monté à cheval.

---

( 1 ) Nous avons, il est vrai, des Cuirassiers, mais leur armure est incomplète. En voici la preuve :

Qu'on se figure un combat entre un de nos Cuirassiers et un Cavalier qui a seulement les bras couverts, bien certainement le Cuirassier sera blessé; car l'armure des bras est un rempart mobile qui couvre les flancs et même toutes les parties du corps du Cavalier, sans le contrarier dans aucun de ses mouvemens, au lieu que le Cuirassier a les épaules accablées et son corps comprimé dans une étroite prison. Je ferai encore observer que l'on a eu tort de couper les cheveux aux Cavaliers; il serait à désirer qu'on rétablît l'ancienne coiffure et que même on y enfermât dans la queue un morceau d'acier. Par là on garantirait la nuque contre les coups qui peuvent y être portés.

On lui donne un cheval dont il n'est pas le maître et qu'il ne peut, pour ainsi dire, toucher sans commandement : ce cheval est souvent changé. On ôte ainsi au Cavalier toute envie de s'y attacher.

Dès son entrée au corps, le soldat est fatigué, dégoûté par des principes d'équitation dont il ne peut concevoir ni le nombre, ni le but, ni l'application. Au lieu de considérer l'équitation comme un moyen adhérent au maniement des armes, on l'envisage comme seul but de l'ensemble dans les fractions et le mouvement des masses.

On tient sans cesse le soldat enfermé dans un manège ; on craint d'user les chevaux qu'on ménage trop : il semble qu'on préfère des chevaux gras et pesants, à des chevaux qu'un exercice plus fréquent rendrait robustes, souples, adroits et rompus à la fatigue ; préjugés d'autant plus condamnables qu'ils rendent notre Cavalerie peu propre au but qu'on se propose en la formant. *L'expérience n'a que trop prouvé combien de tels chevaux conviennent peu pour une campagne.*

Moi-même j'ai servi dans un régiment qui, dans l'espace de cinq mois, fut réduit de mille chevaux à quatre cent trente-quatre, avant d'avoir touché la barbe de l'ennemi.

Si l'on consulte l'histoire militaire de l'Europe, on trouve que depuis le prince Maurice de Nassau, ( c'est-à-dire depuis deux siècles ) les états se sont toujours imités dans la formation de leurs troupes ; ce qui a fait dire à quelques plaisans que les armes étaient devenues une mode.

Mais il est tems de renoncer à cet esprit d'imitation qui a fait introduire dans nos troupes une foule d'usages et d'institutions contraires à l'esprit de la nation.

Chaque peuple a des qualités qui lui sont propres et qui résultent de son gouvernement, de ses mœurs, de son sol et du climat. ( 1 )

Ces qualités le distinguent des autres peuples et constituent son caractère national.

Toutes les vues d'un gouvernement doivent tendre à son amélioration, à son perfectionnement. C'est sur les mœurs, sur le caractère de la nation que doivent être fondées les institutions; c'est là que gît sa véritable force; c'est sur cette base que repose sa grandeur, sa puissance, sa gloire, sa prospérité, le bonheur du Monarque.

La Nation Française, si grande d'ailleurs, se distingue par un goût dominant pour les armes; il serait peut-être aisé de prouver que, si ce goût était sagement dirigé pour la défense de la patrie, l'armée française serait la plus redoutable de la terre entière.

Vingt-cinq ans d'une guerre aussi glorieuse que meurtrière, tout en développant de grands principes sur la stratégie, n'ont pas moins laissé bien des détails imparfaits.

N'avons nous pas lieu de nous étonner combien peu on s'est occupé du maniement des armes?

L'infanterie a-t-elle seulement les premières notions de se servir de sa bayonnette, la seule arme offensive et défensive qui lui

---

( 1 ) Henri de Rohan, aussi grand Politique que grand Capitaine, disait :  
» Il faut considérer la constitution des états sur quelle maxime ils sont fondés et que chacun peut faire de meilleur pour avoir de bons soldats.  
» Il ajoute : La plupart des états d'aujourd'hui sont plus fondés sur la paix que sur la guerre et tâchent plutôt de se conserver que de s'accroître, ce qui nous y fait voir les lettres fleurir et les armes s'abâtardir; si bien que les états qui ont pour fondement la guerre gourmandent les autres. »



soit donnée, et dont elle pourrait faire un si grand et si terrible usage ? ( 1 )

On ordonne aux fantassins de croiser la bayonnette, mais l'ordonnance ne dit pas ce qu'il doit faire après l'avoir croisée.

L'ordonnance prescrit de même au second rang de Cavalerie de porter le sabre haut dans la charge, et ici elle ne s'explique pas davantage sur la manière dont il doit le laisser tomber. L'escrime à cheval n'a jamais été enseigné à la Cavalerie, l'exercice de l'espadaon et de la contre-pointe a été remplacé par le jeu du fleuret; cet exercice qui ne peut servir que dans des querelles particulières (à pied) est totalement inutile à la Cavalerie sur le champ de bataille. Il résulte de ce qui précède que nous avons une escrime pour nous entre-tuer et aucune méthode pour pouvoir repousser l'ennemi de la patrie; ensorte que nos soldats ne sont redoutables que par leur fougue naturelle et par l'habileté de nos généraux, et que notre armée, qui ne doit sa force militaire qu'au tems et à l'habitude de braver les dangers, devient insensiblement victime de son ignorance des notions premières.

Aussi cette absence totale d'écoles propres à former la jeunesse au maniement des armes, a une grande influence sur notre système de recrutement: le passage subit des recrues de l'état-civil à la carrière militaire, et leur inexpérience dans les armes, leur inspirent de la crainte, leur donnent de l'épouvante et les poussent à se servir de moyens extrêmes; à user de ruses et d'artifices, et à attirer quelque fois la ruine de leur famille par les plus grands sacrifices de fortune, pour se soustraire à l'état le plus honorable.

---

( 1 ) L'Auteur se propose de publier incessamment une méthode d'escrime pour la bayonnette.

Ne serait-il donc pas possible d'entretenir dans chaque chef-lieu départemental une école militaire, pour y enseigner le maniement des armes et les exercices de corps ?

La jeunesse pourrait s'y instruire avant de tirer au sort ; le pauvre gratuitement, le riche en payant, en sorte que cet établissement attirerait peu de dépense et entretiendrait l'émulation militaire dans tout le royaume.

Il existait autrefois dans les régimens des maîtres d'espadaon et de contre-pointe ; ces exercices quoique mal raisonnés et toujours tendants au champ-clos, ( à pied ) étaient encore de quelque utilité pour la guerre, en ce que le Cavalier y puisait un coup favori soit d'estoc, soit de taille ; mais il n'existe plus de trace de cet exercice. Le tems a moissonné ces anciens bretteurs, et ceux dont on aurait encore pu se servir ont été licenciés, et d'autres soins ont remplacé leurs habitudes militaires.

C'est sans doute la faiblesse de la méthode de notre escrime et sa mauvaise application, qui a fait dire à Montesquieu que l'escrime était devenue la science des querelleurs et des poltrons ; c'est peut-être aussi ce motif, autant qu'une sage philosophie, qui a fait déchaîner avec force quelques écrivains contre les duels.

Malheureusement la raison n'est pas toujours victorieuse ; et l'on doit d'autant plus la regretter ici que son triomphe serait celui de l'humanité. Mais en France peut-on espérer d'anéantir les duels, quand l'histoire nous apprend que depuis des siècles ils sont usités ; que dans ces tems reculés ils avaient lieu par l'ordre et en présence des Rois ; qu'on y employait les armes qui devaient servir ou qui avaient servi à combattre l'ennemi ; qu'ils étaient même l'objet des cérémonies religieuses : *missa pro duello*. ( 1 )

---

( 1 ) Voyez les anciens missels.

Cependant on est forcé de convenir qu'autrefois les duels étaient moins fréquens, plus solennels, plus propres et utiles même pour aguérir la chevalerie. Aujourd'hui ils se multiplient d'une manière effrayante; ils n'offrent que des résultats déchirants, sans même laisser l'idée consolante d'un bien quelconque : car le soldat, qui aurait vaincu cinquante fois derrière les murs et les ravins, ne serait pas, quoique habile dans un combat singulier, capable de parer un coup de lance, de bayonnette ou de sabre sur le champ de bataille.

D'après les mœurs et le caractère français, je dirai donc avec le traducteur de la retraite des dix mille :

» Que les duels s'exécutent avec des armes propres à pouvoir  
 » repousser l'ennemi de la patrie, on peut les tolérer; les accidens  
 » qui en proviennent seront bien compensés par l'avantage qu'ils  
 » présentent en aguérissant le soldat. »

Quelques personnes se sont égarées au point de proposer des formes judiciaires pour mettre le point d'honneur en discussion. Mais l'honneur, qui porte tant de milliers de braves à vaincre ou mourir; l'honneur dont le nom seul couvre d'une noble rougeur le front du guerrier, l'électrise, l'entraîne au-delà des dangers, lui fait arracher la victoire, ou le console des revers; l'honneur, ne peut jamais être discuté devant une cour martiale, sans détruire l'honneur même.

Ah! loin de moi la pensée de faire l'apologie des duels, de vouloir les favoriser. Que je m'estimerai heureux si je pouvais, en quelque chose, contribuer à les détruire en France. Mais cela me paraît impossible chez un peuple guerrier, et peut-être dangereux dans une armée nombreuse où l'esprit de corps et l'honneur militaire ne se font respecter que par la voie des armes. C'est



par là que le soldat fait promptement et facilement cesser ses querelles sans l'intervention de ses chefs; c'est par là qu'il donne de lui-même l'opinion d'estime, de bravoure qu'il mérite. Défendre les duels dans l'armée, serait laisser exister des haines et détruire en quelque sorte l'union qui doit l'animer, ainsi que cette confiance mutuelle qui la rend invincible.

C'est, en effet, l'union qui fait la force; et les Romains pour présenter à leurs soldats l'image de cette vérité, portaient sur leurs enseignes la main dextre comme signe de concorde.

Pour diriger la science des armes vers un but d'utilité; pour rendre les duels moins fréquents et détruire les abus, il faut créer une académie régulatrice; il faut breveter des professeurs et des prévôts, les entretenir au dépend de l'état dans chaque chef-lieu de département. En un mot, si l'on veut atteindre le but d'utilité dont je viens de parler, il faut que le gouvernement adopte le moyen indiqué d'une manière directe, ou indirecte.

Si l'expérience a démontré l'utilité réelle que l'on doit faire de l'arme blanche, nul doute que nous ne puissions attribuer une partie de nos revers éprouvés dans les dernières campagnes, à la privation totale de l'usage de cette arme, et les circonstances d'alors ont assez prouvé qu'on s'en était aperçu. . . . . Mais il n'était plus tems. . . . . Quelle leçon pour l'avenir!

J'ai dit dans mon mémoire sur les armes de la Cavalerie, qu'après la campagne de Prusse, on s'apercevait du manque total de cette force intrinsèque qui résulte du maniement de l'arme blanche; mais pour y remédier, il était trop tard; le remède était en opposition avec les troubles de la guerre. Alors on chercha à *introduire* la lance; mais cette arme avait été abandonnée en France depuis deux siècles; d'ailleurs, elle ne convient point aux Français, cela n'est que trop prouvé par les essais

que l'on a faits, lorsqu'on a voulu l'*introduire* de nouveau dans nos armées. La lance est l'arme habituelle des peuples du nord; elle est analogue à leur caractère et à leurs mœurs; elle n'est bonne qu'à raison de cette analogie et de cette habitude. Les peuples qui s'en servent encore aujourd'hui n'en ont jamais enseigné le maniement: aucune méthode, à ce sujet, n'a été consacrée dans leurs réglemens militaires.

Ce fait est si constant que M. Crazinsky, colonel des Polonais de l'ex-garde, étant chargé par le gouvernement de rédiger une théorie pour le réglemeut de la lance, fut obligé de parcourir les archives de Paris pour y consulter les auteurs, tels que Walhausen, d'Yvredun, Corbusson, Hermann, Huga, Bussy Rabutin, Montluc, Basta, Billon, Vincent de Beauvais, &c., &c., et certes aucun de ces auteurs n'était ni Polonais, ni Turc, ni Russe, ni Cosaque.

Pour prouver ce que j'avance, je vais rapporter les réflexions que cet officier distingué adressait au gouvernement. Voici comme il s'exprimait:

» Au moment où l'on arma de lances les régimens de Cavalerie,  
 » j'ai cru de mon devoir de rendre en français le commandement  
 » nécessaire au maniement de cette arme et de rassembler le mode  
 » usité en Pologne, en Autriche et en Russie, en y ajoutant ce  
 » qui est le plus propre à former un bon Lancier. *Comme aucune*  
 » *nation ne possède un réglemeut pour la lance*, je prends la  
 » liberté de présenter cet essai, &c., &c. »

L'historien de Pologne soutient que la Cavalerie polonaise a dégénéré depuis qu'elle a adopté la lance autrefois l'arme des nobles, et qu'elle était plus redoutable avec le sabre.

La lance est une arme moins dangereuse par elle-même que par la terreur qu'elle inspire; elle est trop grossière pour devenir l'objet

d'un art ; elle ne saurait être de quelque utilité qu'en y joignant des armes accessoires et défensives et des évolutions propres à son maniement. Il faut ensuite que chaque coup de lance soit raisonné. La méthode actuelle de s'en servir est vicieuse ; tous les coups qu'elle contient sont horizontaux et susceptibles d'être parés avec une arme plus courte. Outre le randon , la force du Lancier consiste encore dans la fausse attaque , et pour avoir la certitude d'atteindre son adversaire , il faut que la lance soit appuyée , afin qu'elle ne puisse être dérangée de la ligne.

Je terminerai cet article par une observation bien plus forte que les précédentes , et je prouverai qu'une lance de huit pieds , n'est pas plus longue qu'un sabre , non matériellement , mais par la manière dont on s'en sert.

Les anciens chevaliers , en chargeant l'ennemi , portaient au côté droit une culasse dans laquelle leur lance était appuyée. Alors ils faisaient usage de la lance entière , tandis que nous n'en faisons l'emploi que de moitié.

Nos Lanciers , pour maintenir l'équilibre de leur arme et pouvoir en faire usage , sont obligés de la saisir au milieu. Mais , me dira-t-on , le Lancier la jette en avant : C'est une chose très-problématique. Car pour la jeter en avant , il faut qu'il la fasse glisser en arrière , afin de donner au coup une force d'impulsion et une direction conforme à la distance qui le sépare de son adversaire , et s'il se trouve trop près de l'ennemi , il ne pourra , dans la crainte de la perdre , la jeter plus en avant qu'il ne la fait couler en arrière.

Si notre Cavalerie était redoutable ; si elle a obtenu plus ou moins de succès en combattant avec ou contre la lance , c'est une question que je laisse à résoudre au militaire expérimenté , et je



résume cet ouvrage en disant comme le bon La Fontaine, *en toute chose il faut considérer la fin.*

La force intrinsèque de la Cavalerie consiste dans le maniement des armes. L'escrime à cheval doit donc être envisagée comme la fin.

Que le Cavalier soit destiné à combattre avec la lance ou le sabre, avec la carabine ou le pistolet; n'importe; il faut que le harnachement, l'équipement, l'équitation et toutes les motions et évolutions soient conformes au maniement des armes, et les armes conformes à l'emploi que l'on en veut faire, soit pour le combat de près ou de loin, pour le coup d'estoc ou pour le coup de taille, pour le combat en masse ou à la débandade.

Il faut que l'arme de main soit propre pour l'offensive comme pour la défensive, et plus on se détache de l'armure défensive, plus on doit assujétir la Cavalerie au maniement des armes, afin qu'elle trouve (comme dit Tite-Live) *un guide dans son instruction quand il se présente nud au combat*; sans cela notre système serait plus barbare que celui de la Cavalerie grecque et gauloise qui du moins était armée d'un mauvais bouclier.

C'est donc au maniement des armes que tout doit être soumis; ce n'est pas à l'école du fleuret ni dans la course des têtes qu'on doit puiser l'instruction du Cavalier. Pour le fleuret j'en ai dit assez. ( 1 )

---

( 1 ) L'escrime et la danse sont des branches de l'ancienne gymnastique sur lesquels plusieurs manies nous ont fait divaguer.

Licurgue ordonna par une loi que les jeunes Spartiates fussent exercés, dès l'âge de sept ans, aux danses qu'il composa sur le ton phrygien; elles s'exécutaient avec l'épée, le javelot et le bouclier.

La memphitique fut le modèle de toutes ces danses guerrières qui n'étaient

La course de tête est un exercice vain et insignifiant, et qui-conque a de l'expérience et du bon sens, conviendra de l'énorme différence qui existe à combattre contre une tête de chiffon et de foin, ou contre une vieille et redoutable moustache.

La course de tête n'est qu'une image de l'art de combattre à cheval; cet exercice s'exécute en riant, mais sur le champ de bataille on ne rit pas.

Depuis long-tems les étrangers se sont aperçus que nous les chargions à coups d'estoc, et que notre Cavalerie n'avait d'autres ressources qu'un seul coup de pointe en tierce. Qu'ont-ils fait dans les dernières campagnes? Ils ont saisi le faible de notre méthode, et les officiers Anglais et Prussiens ordonnaient à leurs Cavaliers de frapper sur les lattes de nos Cuirassiers et non sur les hommes. En 1815, c'était un spectacle affreux de voir combien notre grosse Cavalerie était abimée. Sans exagération sur dix Cavaliers qui ont fait cette campagne, il y en a eu sept qui ont été blessés au bras ou au visage et tous du même côté.

Je cite ce fait comme point d'appui de l'utilité d'une méthode d'escrime à cheval raisonnée, et dans laquelle le Cavalier puisera sa défense contre tout événement et dans toutes les circonstances où

---

au fond qu'un cours réglé des différentes évolutions militaires connues de leur tems.

C'est ainsi que la jeunesse de Sparte apprenait, en jouant, l'art terrible de la guerre.

Quoique ces exercices aient changé de forme et de but, on doit les entretenir pour développer les forces de la jeunesse; ils sont propres à orner les corps d'une belle discipline, par la franchise et la sûreté des mouvemens, car c'est un des principaux devoirs de l'homme de profiter de tous les moyens que lui offre l'art pour embellir les avantages qu'il tient d'une heureuse naissance et d'une belle conformation.

il peut être placé par le sort des combats. Je crois donc avoir rempli le but que je me suis proposé, en publiant une théorie sur l'escrime à cheval dont voici l'analyse.

---

---

## ORDRE ET PROGRESSION DU TRAVAIL.

---

---

*Quatre leçons composent ma théorie. J'ai adopté cette division comme la plus simple et la plus naturelle.*

## PREMIÈRE LEÇON.



**J'**AI dû faire connaître au Cavalier, l'arme qu'on lui met entre les mains, les parties dont elle se compose, la manière d'en faire usage, d'estoc et de taille, pour l'offensive comme pour la défensive, ainsi que les différentes positions qu'il doit prendre pour exécuter avec facilité et adresse tous les mouvemens. Ces notions qu'on peut regarder comme le premier pas dans la théorie, comme son introduction, devaient naturellement composer la première leçon.



## DEUXIÈME LEÇON.



Le Cavalier connaissant la manière de faire usage de son arme pour l'offensive, il était nécessaire de lui apprendre comment il doit s'en servir pour la défensive; c'est l'objet de la deuxième leçon qui est une combinaison de l'une et de l'autre, puisqu'après chaque parade, on exerce le Cavalier à riposter par les coups qu'il vient d'apprendre dans la première leçon.

La défensive doit être considérée, en fait d'exercice, comme le point le plus essentiel du Cavalier. Il est probable qu'un soldat frappe lorsqu'il en trouve l'occasion et la facilité; mais il n'est pas certain qu'il pare les coups dont il est menacé par un ou plusieurs adversaires à la fois.

Ce serait, en cela, imiter les anciens Grecs qui punissaient de mort celui qui avait jetté son bouclier, lorsqu'au contraire ils n'infligeaient aucune peine à celui qui avait jetté sa pique ou son épée; ils n'usaient de cette extrême sévérité que pour apprendre au soldat à veiller à sa conservation.

## TROISIÈME LEÇON.



Le Cavalier connaissant les coups pour l'offensive et les différentes positions de sa défensive, il était convenable de lui faire saisir l'ensemble en lui montrant l'avantage qu'il peut en tirer. C'est le but de la troisième leçon qui n'est que le complément des deux premières et qui prépare le Cavalier au travail à cheval.

## QUATRIÈME LEÇON.



J'ai dû chercher à rendre utile au Cavalier tout ce qu'il a appris dans les trois leçons précédentes. Il était donc indispensable de lui enseigner à combiner, avec l'équitation, un exercice dont il ne doit faire usage qu'à cheval; et pour arriver à ce but, j'ai dû me proposer de le familiariser avec toutes les armes contre lesquelles il peut avoir à combattre.

Je l'ai donc placé corps à corps avec son ennemi. Il fallait lui donner ce calme, ce sang froid qui rend le guerrier maître des hazards dont est semée la noble carrière de la gloire.

Je terminerai par cette observation que l'art de combattre à cheval n'a jamais été traité à fond par aucun peuple de la terre, et que depuis long-tems nos grands tacticiens désiraient une méthode propre à le perfectionner.

Fort des leçons de l'expérience et des conseils que plusieurs Maréchaux et Généraux de l'armée Française ont bien voulu me donner, j'ai osé entreprendre ce travail dans la seule vue du bien.

D'après la méthode que je viens de développer, j'ai formé des élèves à l'école royale de Saumur. Leur reconnaissance et les rapports avantageux qu'ils ont mérités de MM. les Inspecteurs-Généraux, ont été pour moi un nouveau motif d'encouragement et seront toujours une précieuse récompense de mes veilles!

Puissent donc mes efforts être utiles à mon pays et obtenir le suffrage de mes compagnons d'armes.





*Este telegrama*  
*p. 1*

